COMPTES ANNUELS ET/OU AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)

Dénomination : **L'Union**
Forme juridique : Société coopérative
Adresse : Rue Reine Astrid N° : 69 Boîte :
Code postal : 4470 Commune : Saint-Georges-sur-Meuse
Pays : Belgique
Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de l'entreprise de Liège, division Huy
Adresse Internet :
Adresse e-mail :

Numéro d'entreprise 0404.447.141

Date du dépôt du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts 13-01-2004

Ce dépôt concerne :

☒ les COMPTES ANNUELS en EURO approuvés par l'assemblée générale du 07-04-2022

☒ les AUTRES DOCUMENTS

relatifs à

l'exercice couvrant la période du 01-01-2021 au 31-12-2021

l'exercice précédent des comptes annuels du 01-01-2020 au 31-12-2020

Les montants relatifs à l'exercice précédent ne sont pas identiques à ceux publiés antérieurement.

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet :

M-cap 6.2, M-cap 6.3, M-cap 6.4, M-cap 6.6, M-cap 7, M-cap 8, M-cap 9, M-cap 10, M-cap 11, M-cap 12, M-cap 13, M-cap 14, M-cap 16

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES ET DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de la société

Administration Communale BELTRAN Thierry
Rue Joseph Wauters 71
4470 Saint-Georges-sur-Meuse
BELGIQUE
Début de mandat : 2020-10-02 | Fin de mandat : | Administrateur

Administration Communale BRICTEUX Pierre
Rue Croix Henrotte 10
4470 Saint-Georges-sur-Meuse
BELGIQUE
Début de mandat : | Fin de mandat : | Président du Conseil d'Administration

SLECHTEN CHANTAL
Rue sur Les Roches 32
4470 Saint-Georges-sur-Meuse
BELGIQUE
Début de mandat : 2020-10-02 | Fin de mandat : 2023-10-02 | Administrateur

BERNARD CHRISTIAN
Rue Albert 1er 29
4470 Saint-Georges-sur-Meuse
BELGIQUE
Début de mandat : 2020-10-02 | Fin de mandat : 2023-10-02 | Administrateur

Administration Communale DEJON FRANCIS
Rue Croix Hencotte 16
4470 Saint-Georges-sur-Meuse
BELGIQUE
Début de mandat : | Fin de mandat : | Vice-président du Conseil d'Administration

Administration Communale FIERENS Pascal
Rue du Vieux Logis 4
4470 Saint-Georges-sur-Meuse
BELGIQUE
Début de mandat : 2020-10-02 | Fin de mandat : | Administrateur

Administration Communale GEORGIEN Marie-Jeanne
Rue Yernawe 43
4470 Saint-Georges-sur-Meuse
BELGIQUE
Début de mandat : 2020-10-02 | Fin de mandat : | Administrateur

Administration Communale HAIDON Marie-Eve
Rue Joseph Wauters 66
4470 Saint-Georges-sur-Meuse
BELGIQUE
Début de mandat : 2020-10-02 | Fin de mandat : | Administrateur

Administration Communale Jean-François WANTEN
Rue du Popay 2
4470 Saint-Georges-sur-Meuse
BELGIQUE

CRETON Jean-Marie
Rue Reine Astrid 77
4470 Saint-Georges-sur-Meuse
BELGIQUE
Début de mandat : 2020-10-02 | Fin de mandat : 2023-10-02 | Administrateur

Administration Communale KELLECI Dilek
Chaussée Verte 44
4470 Saint-Georges-sur-Meuse
BELGIQUE
Début de mandat : 2020-10-02 | Fin de mandat : | Administrateur

Administration Communale LEJEUNE André
Rue Joseph Wauters 25
4470 Saint-Georges-sur-Meuse
BELGIQUE
Début de mandat : 2020-10-02 | Fin de mandat : | Administrateur

LACROIX MICHEL
Rue sur Les Roches 32
4470 Saint-Georges-sur-Meuse
BELGIQUE
Début de mandat : 2020-10-02 | Fin de mandat : 2023-10-02 | Vice-président du Conseil d'Administration

JACQUES Paul
Impasse du chemin de Fer 1
4400 Flémalle
BELGIQUE
Début de mandat : 2020-10-02 | Fin de mandat : 2023-10-02 | Administrateur

Administration Communale ROUFFFART Jean-Michel
Rue Yernawe 32
4470 Saint-Georges-sur-Meuse
BELGIQUE
Début de mandat : | Fin de mandat : | Administrateur

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels ont été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

A. La tenue des comptes de la société*,
B. L'établissement des comptes annuels*,
C. La vérification des comptes annuels et/ou
D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

(* Mention facultative.)

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)
PIERRE CHAPELIER SRL 0810817852 RUE DU VILLAGE 314 4000 Liège BELGIQUE	50671079	A B C D

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT		20		
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28	**12.481**	**13.034**
Immobilisations incorporelles	6.1.1	21	**0**	**0**
Immobilisations corporelles	6.1.2	22/27	**12.481**	**13.034**
Terrains et constructions		22	12.481	13.034
Installations, machines et outillage		23	0	0
Mobilier et matériel roulant		24	0	0
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26		
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
Immobilisations financières	6.1.3	28		
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	**7**	**7**
Créances à plus d'un an		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3		
Stocks		30/36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	**7**	**7**
Créances commerciales		40		
Autres créances		41	7	7
Placements de trésorerie		50/53		
Valeurs disponibles		54/58	**0**	**0**
Comptes de régularisation		490/1		
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	**12.488**	**13.041**

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES		10/15	**-32.094**	**-26.856**
Apport		10/11	**18.592**	**18.592**
Capital		10	18.592	18.592
Capital souscrit		100	18.592	18.592
Capital non appelé		101		
En dehors du capital		11		
Primes d'émission		1100/10		
Autres		1109/19		
Plus-values de réévaluation		12		
Réserves		13	**5.033**	**5.033**
Réserves indisponibles		130/1	4.338	4.338
Réserve légale		130	1.859	1.859
Réserves statutairement indisponibles		1311		0
Acquisition d'actions propres		1312		
Soutien financier		1313		
Autres		1319	2.479	2.479
Réserves immunisées		132	695	695
Réserves disponibles		133		
Bénéfice (Perte) reporté(e)	(+)/(-)	14	**-55.719**	**-50.482**
Subsides en capital		15		
Avance aux associés sur la répartition de l'actif net		19		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		16		
Provisions pour risques et charges		160/5		
Pensions et obligations similaires		160		
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162		
Obligations environnementales		163		
Autres risques et charges		164/5		
Impôts différés		168		

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
DETTES		17/49	**44.582**	**39.898**
Dettes à plus d'un an		17		
Dettes financières		170/4		
Etablissements de crédit, dettes de location-financement et dettes assimilées		172/3		
Autres emprunts		174/0		
Dettes commerciales		175		
Acomptes sur commandes		176		
Autres dettes		178/9		
Dettes à un an au plus		42/48	**44.582**	**39.658**
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42		0
Dettes financières		43	4.920	7.128
Etablissements de crédit		430/8	4.920	7.128
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	14.331	15.377
Fournisseurs		440/4	14.331	15.377
Effets à payer		441		
Acomptes sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales		45		
Impôts		450/3		
Rémunérations et charges sociales		454/9		
Autres dettes		47/48	25.331	17.153
Comptes de régularisation		492/3	**0**	**240**
TOTAL DU PASSIF		10/49	**12.488**	**13.041**

COMPTE DE RÉSULTATS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits et charges d'exploitation				
Marge brute	(+)/(-)	9900	284	4.634
Dont: produits d'exploitation non récurrents		76A		
Chiffre d'affaires		70		0
Approvisionnements, marchandises, services et biens divers		60/61		0
Rémunérations, charges sociales et pensions	(+)/(-)	62		
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	553	553
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)	(+)/(-)	631/4		-2.197
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)	(+)/(-)	635/8		
Autres charges d'exploitation		640/8	3.601	5.801
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-)	649		
Charges d'exploitation non récurrentes		66A		
Bénéfice (Perte) d'exploitation	(+)/(-)	9901	**-3.870**	**476**
Produits financiers		75/76B		
Produits financiers récurrents		75		
Dont: subsides en capital et en intérêts		753		
Produits financiers non récurrents		76B		
Charges financières		65/66B	**1.367**	**1.774**
Charges financières récurrentes		65	1.367	1.774
Charges financières non récurrentes		66B		
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts	(+)/(-)	9903	**-5.237**	**-1.298**
Prélèvement sur les impôts différés		780		
Transfert aux impôts différés		680		
Impôts sur le résultat	(+)/(-)	67/77		
Bénéfice (Perte) de l'exercice	(+)/(-)	9904	**-5.237**	**-1.298**
Prélèvement sur les réserves immunisées		789		
Transfert aux réserves immunisées		689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	9905	**-5.237**	**-1.298**

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter	(+)/(-)	9906	**-55.719**	**-50.482**
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	(9905)	-5.237	-1.298
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-)	14P	-50.482	-49.184
Prélèvement sur les capitaux propres		791/2		
Affectation aux capitaux propres		691/2		
à l'apport		691		
à la réserve légale		6920		
aux autres réserves		6921		
Bénéfice (Perte) à reporter	(+)/(-)	(14)	**-55.719**	**-50.482**
Intervention des associés dans la perte		794		
Bénéfice à distribuer		694/7		
Rémunération de l'apport		694		
Administrateurs ou gérants		695		
Travailleurs		696		
Autres allocataires		697		

ANNEXE

ETAT DES IMMOBILISATIONS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8059P	**XXXXXXXXXX**	**1.116**
Mutations de l'exercice				
Acquisitions, y compris la production immobilisée		8029		
Cessions et désaffectations		8039		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8049		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8059	**1.116**	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8129P	**XXXXXXXXXX**	**1.116**
Mutations de l'exercice				
Actés		8079		
Repris		8089		
Acquis de tiers		8099		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations		8109		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8119		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8129	**1.116**	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(21)	**0**	

		Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8199P	**XXXXXXXXX**	**262.550**
Mutations de l'exercice				
Acquisitions, y compris la production immobilisée		8169		
Cessions et désaffectations		8179		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8189		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8199	**262.550**	
Plus-values au terme de l'exercice		8259P	**XXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice				
Actées		8219		
Acquises de tiers		8229		
Annulées		8239		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8249		
Plus-values au terme de l'exercice		8259		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8329P	**XXXXXXXXX**	**249.516**
Mutations de l'exercice				
Actés		8279	553	
Repris		8289		
Acquis de tiers		8299		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations		8309		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8319		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8329	**250.069**	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(22/27)	**12.481**	

		Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8395P	**XXXXXXXXX**	**0**
Mutations de l'exercice				
Acquisitions		8365		
Cessions et retraits		8375		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8385		
Autres mutations	(+)/(-)	8386		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8395	**0**	
Plus-values au terme de l'exercice		8455P	**XXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice				
Actées		8415		
Acquises de tiers		8425		
Annulées		8435		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8445		
Plus-values au terme de l'exercice		8455		
Réductions de valeur au terme de l'exercice		8525P	**XXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice				
Actées		8475		
Reprises		8485		
Acquises de tiers		8495		
Annulées à la suite de cessions et retraits		8505		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8515		
Réductions de valeur au terme de l'exercice		8525		
Montants non appelés au terme de l'exercice		8555P	**XXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice	(+)/(-)	8545		
Montants non appelés au terme de l'exercice		8555		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(28)		

RÈGLES D'ÉVALUATION

RESUME DES REGLES D'EVALUATION
****

I. Principes généraux

Les règles d'évaluation sont établies conformément à l'arrêté royal du 29 avril 2019 portant exécution du Code des sociétés et associations.

En vue d'assurer l'image fidèle, il a été dérogé aux règles d'évaluation prévues dans cet arrêté. NON
Si oui, ces dérogations se justifient comme suit :/
Ces dérogations influencent de la façon suivante le patrimoine, la situation financière et le résultat avant impôts de l'entreprise :/

Les règles d'évaluation ont été modifiées dans leur énoncé ou leur application par rapport à l'exercice précédent. NON
Si oui, la modification concerne :
Elle influence le résultat de l'exercice avant impôts à concurrence de _____ EUR.

Le compte de résultats a été influencé de façon importante par des produits ou des charges imputables à un exercice antérieur. NON
Si oui, ces résultats concernent :/

Les chiffres de l'exercice sont comparables à ceux de l'exercice précédent. OUI
Si non, les raisons en sont les suivantes :/

Pour que la comparaison soit possible, les chiffres de l'exercice précédent ont été redressés sur les points suivants :///

Pour comparer les comptes des deux exercices, il faut tenir compte des éléments suivants :///

A défaut de critères objectifs, l'estimation des risques prévisibles, des pertes éventuelles et des dépréciations mentionnés ci-dessous, est inévitablement aléatoire : ///

Autres informations requises pour que les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'entreprise : ///

II. Règles particulières

Frais d'établissement
++++++++++++++++++
Les frais d'établissement sont immédiatement pris en charge sauf les frais suivants qui sont portés à l'actif :///

Frais de restructuration
++++++++++++++++++
Au cours de l'exercice des frais de restructuration ont été portés à l'actif. NON
Dans l'affirmative, cette inscription à l'actif se justifie comme suit :/

Immobilisations incorporelles
++++++++++++++++++++++
Le montant à l'actif des immobilisations incorporelles comprend 0,00 EUR de frais de recherche et de développement. La durée d'amortissement de ces frais et du goodwill est supérieure à 5 ans. NON
Dans l'affirmative, cette durée se justifie comme suit : /

Immobilisations corporelles
++++++++++++++++++++
Des immobilisations corporelles ont été réévaluées durant l'exercice. NON
Dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit :/

Amortissements actés pendant l'exercice
++++++++++++++++++++++++++++++++

Actifs,à l'exclusion de ceux détenus en location-financement
_____

1. Frais d'établissement

2. Immobilisations incorporelles

3. Bâtiments industriels,
administratifs ou commerciaux
Méthode linéaire, base non réévaluée
Taux principal : 0,8%-10%, taux frais accessoire : 0,8%-10%

4. Installations, machines et outillage

5. Matériel roulant

6. Matériel de bureau et mobilier

7. Autres immobilisations corporelles

Actifs,détenus en location-financement
_____

3. Bâtiments industriels,
administratifs ou commerciaux

4. Installations, machines et outillage

5. Matériel roulant

6. Matériel de bureau et mobilier

Excédent des amortissements accélérés pratiqués, déductibles fiscalement, par rapport aux amortissements économiquement justifiés :

- montant pour l'exercice : _____ EUR.
- montant cumulé pour les immobilisations acquises à partir de l'exercice prenant cours après le 31 décembre 1983 :_____EUR.

Immobilisations financières
++++++++++++++++++++
Des participations ont été réévaluées durant l'exercice. NON
Dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit :/

Des réductions de valeur ont été actées. NON
Dans l'affirmative, elles concernent :/

Stocks
++++++
Les stocks sont évalués à leur valeur d'acquisition calculée selon la méthode du prix moyen pondéré, Fifo, Lifo, d'individualisation du prix de chaque élément, ou à la valeur de marché si elle est inférieure :
1. Approvisionnements : /
2. En-cours de fabrication et produits finis : /
3. Marchandises : /
4. Immeubles destinés à la vente : /
Des réductions de valeur ont été actées pour les raisons suivantes : /

Fabrications

Le coût de revient des fabrications inclut les frais indirects de production. Sans objet
Le coût de revient des fabrications à plus d'un an inclut des charges financières afférentes aux capitaux empruntés pour les financer. Sans objet
En fin d'exercice, la valeur de marché du total des stocks dépasse leur valeur comptable. Sans objet
Dans l'affirmative, l'écart est de _____ €.

Commandes en cours d'exécution
++++++++++++++++++++++++++
Les commandes en cours sont évaluées au coût de revient. Sans objet
Les commandes en cours sont évaluées au coût de revient majoré d'une quotité du résultat selon l'avancement des travaux. Sans objet

Créances
++++++++
Les créances à plus d'un an sont évaluées en valeur nominale. OUI
Si non, la règle est la suivante :/
Les créances à un an au plus sont évaluées en valeur nominale. OUI
Si non, la règle est la suivante :/

Dettes
+++++
Le passif comporte des dettes à long terme, non productives d'intérêt ou assorties d'un taux d'intérêt anormalement faible. NON
Dans l'affirmative, ces dettes (font) (ne font pas) l'objet d'un escompte porté à l'actif.
Les dettes à plus d'un an sont évaluées en valeur nominale. OUI
Si non, la règle est la suivante :/

Les dettes à un an au plus sont évaluées en valeur nominale. OUI
Si non, la règle est la suivante :/

Devises
+++++++
Les avoirs, dettes et engagements libellés en devises sont convertis en EUR sur les bases suivantes : ///
Les écarts de conversion des devises sont traités comme suit dans les comptes annuels : ///

Conventions de location-financement
++++++++++++++++++++++++++++
Pour les droits d'usage résultant de conventions de location-financement qui n'ont pas été portés à l'actif (article 102, § 1er de l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant l'exécution du Code des sociétés), les redevances et loyers relatifs aux locations-financements de biens immobiliers et afférents à l'exercice se sont élevés à : _____EUR.

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS

LES COMPTES ANNUELS

de l'(des) entreprise(s) dans laquelle (lesquelles) la société déposante assume une responsabilité illimitée en qualité d'associé ou membre à responsabilité illimitée (à ajouter uniquement si les codes A, B et D dans la section M-cap 7.2 ne sont pas d'application) (article 3:12, §1, 7° du Code des sociétés et des associations)

Continuité de l'entreprise

Le bilan affiche une perte de l'exercice de 5.237,43€.Compte tenu d'une perte reportée de -50.481,67€,
la société présente une perte reportée au 31/12/2021 de -55.719,10€.

La société est soutenue par la commune de Saint-Georges.

Le Conseil d'Administration justifie ainsi sa décision de présenter les comptes annuels en appliquant
les règles d'évaluation en continuité.